

Image not found or type unknown



Refus de division a cause d'un futur projet ?

Par **zygon432**, le **12/10/2009** à **17:02**

Bonjour,rrnJe souhaite diviser un terrain bati en deux lot, un premier lot avec la maison et un deuxième lot destiné à la vente , le terrain étant constructible !rrnla mairie a refusé le premier projet de division sous prétexte que la sortie du terrain sera trop proche du futur rond-point de la futur ZAC !rrnLe projet de cette ZAC n'étant pas encore définitif et peut être que ce rond point n'existera pas, cette décision est elle réfutable ?rrnLa mairie peut elle s'opposer à une sortie commune ?rrnmercirncordialement